



Communiqué de presse
Paris, le 4 novembre 2021

8^E ÉDITION DU BAROMÈTRE IFOP - DASTRI

LES PHARMACIENS IMPLIQUÉS DANS LA COLLECTE DES DASRI MALGRÉ QUELQUES DOUTES SUR LES PRATIQUES DE TRI LIÉES À LA PANDÉMIE

L'éco-organisme DASTRI, en charge de la collecte et du traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les patients en auto-traitement et les utilisateurs d'autotests de diagnostic¹, publie aujourd'hui les résultats de la 8^e édition du baromètre Ifop réalisé auprès des pharmaciens². 9 pharmacies sur 10 sont aujourd'hui en conformité avec la loi AGEC³ qui impose à toutes les officines de s'impliquer dans la collecte des boîtes une fois remplies par leur patientèle. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont conventionné cette année avec l'éco organisme la prise en charge des déchets produits dans le cadre des nouvelles missions des pharmaciens. Les résultats attestent que ces derniers, qui ont une bonne connaissance de l'utilisation des boîtes DASTRI pour les déchets des patients, sont beaucoup moins à l'aise avec les nouvelles consignes de tri liées à la vaccination et au dépistage COVID-19 réalisés en pharmacie, en particulier concernant les tests antigéniques et les flacons vides de vaccins et de réactif.

Les pharmaciens de plus en plus impliqués dans la distribution et la collecte des boîtes à aiguilles

Le nombre de pharmaciens affirmant proposer systématiquement des boîtes DASTRI continue de progresser : 67% déclarent proposer systématiquement une boîte au patient (+ 3% vs 2020). Il s'agit d'un des meilleurs taux depuis plus de huit ans (hormis 2017 avec un pic atteignant les 69%). **Au total, 87% des pharmaciens déclarent proposer une boîte à aiguilles aux patients, de temps en temps à systématiquement** (+1 point versus 2020.)

Le taux de distribution reste stable pour la filière mais des disparités régionales persistent : dans l'hexagone, ce sont les régions Normandie/Centre et Pays de la Loire/Poitou-Charentes/Bretagne qui sont les meilleurs élèves. Ces régions obtiennent le score maximum de 74% des pharmaciens qui distribuent systématiquement les boîtes. En revanche et avec des taux respectifs de 62% et 59% les régions PACA/Languedoc et Alsace/Lorraine/Franche-Comté se positionnent en bas du classement. Concernant les territoires d'outre-mer, le taux de distribution des boîtes à aiguilles est de 53%, soit 14 points de moins que la moyenne nationale.

Depuis 2020 et conformément à la loi AGEC, les pharmaciens doivent **désormais collecter les boîtes DASTRI**. Dans ce contexte, le réseau de pharmacies points de collecte DASTRI s'élève aujourd'hui à 18 815 officines sur un réseau officinal de 20 978, soit **90% des pharmacies en conformité**. Sur les quelques officines encore non point de collecte, plus d'une sur deux (56%) déclarent ne pas connaître cette nouvelle obligation. Parmi celles qui la connaissent (44%), 25% déclarent ne pas savoir comment intégrer le réseau DASTRI, 38% prévoient de le faire prochainement et 35% déclarent ne pas vouloir intégrer le réseau.

« Au regard de la volonté affichée au congrès de la Fédération, par la Présidente de l'Ordre des Pharmaciens, de voir les pharmaciens s'impliquer sur des sujets de préoccupation environnementale, nous souhaitons aller plus loin et expérimenter d'autres modalités de stockage des DASRI en pharmacies afin de faciliter le travail des pharmaciens et convaincre les plus réticents de s'engager. » déclare **Laurence Bouret, Déléguée Générale de DASTRI**.



- 1/ Placer les boîtes DASTRI à proximité des DM perforants
- 2/ Utiliser les fiches DASTRI pour former les équipes
- 3/ Afficher les consignes de tri à proximité des fûts et des caisses
- 4/ Distribuer systématiquement la petite boîte et l'autotest VIH

Plus d'informations sur www.dastri.fr



Les pharmaciens connaissent de mieux en mieux les modalités d'utilisation des boîtes DASTRI

Les résultats du baromètre 2021 démontrent que **la connaissance de l'usage des boîtes DASTRI par les pharmaciens** est globalement satisfaisante. En effet, le **petit format** est associé pour 88% des répondants à **l'usage en déplacement** et à 54% pour les **auto-piqueurs de test VIH**. Quant au grand format, 74% des répondants l'identifient à **l'usage hors déplacement**.

En revanche, les bonnes pratiques concernant **les capteurs de glycémie en continu et les applicateurs sont moins connues**. 42% des pharmaciens pensent en effet qu'il convient de mettre le capteur dans les boîtes DASTRI; une baisse toutefois de 3 points par rapport à 2020. Quant aux applicateurs, seuls 37% des pharmaciens déclarent savoir qu'il faut les déposer dans une boîte jaune à couvercle vert ; une amélioration de 4 points vs 2020.

Les DASRIe (avec électronique), un important travail d'information en perspective !

L'autre nouvelle obligation de la loi AGEC porte sur la collecte des DASRI avec électronique. Cette dernière ne sera effective qu'à partir du 1^{er} janvier 2022. À date, seul le décret d'application est paru en septembre 2021, l'arrêté est, pour sa part, encore dans le circuit de publication. **68% des répondants n'ont ainsi pas connaissance de la mise en place de ce nouveau circuit**. En outre-mer, ils sont 94% à déclarer ne pas connaître cette réglementation.

Néanmoins, depuis plusieurs années DASTRI collecte déjà un type de DASRIe en dehors de son agrément : les pompes patch Omnipod. **25% des pharmacies qui sont points de collecte disent avoir participé à la collecte des pompes usagées** (versus 29% en 2020.) Alors que cette collecte est pour l'instant expérimentale, la principale raison invoquée par les pharmaciens pour y participer est la notion de « service aux patients » (78%). À noter, la satisfaction vis-à-vis des modalités de stockage et de collecte de ces pompes évolue de façon très positive puisque 76% jugent ces modalités satisfaisantes versus 53% en 2020, **soit + 23 points**.

Collecte des tests et vaccins COVID : une gestion des déchets en demi-teinte

Toujours hors agrément, DASTRI a été missionné cette année par les pouvoirs publics afin de gérer la collecte des déchets liés à la vaccination (Grippe et COVID) et au dépistage (tests sérologiques et antigéniques COVID) en officine. Concernant les déchets de vaccins et de tests sérologiques COVID, **les pharmaciens respectent les consignes et stockent presque tous les déchets dans les boîtes jaunes DASTRI (94%)**. Un bémol à souligner pour les flacons vides des vaccins COVID, qui doivent être stockés dans les cartons Cyclamed. Les pharmaciens ne sont que 40% à respecter cette consigne avec 44% d'entre eux qui les mettent également dans les boîtes DASTRI.

Pour ce qui est des **tests antigéniques, les pharmaciens respectent moins les consignes** puisque 58% d'entre eux pensent que les écouvillons, tubes et cassettes doivent être stockés, après utilisation, dans les boîtes jaunes, alors que la consigne est de les jeter en vrac dans les caisses carton de 50 L (accueillant déjà des boîtes de patients) où ils pourront se glisser dans les interstices.

*« Nous travaillons à proposer diverses modalités d'informations et de formation aux pharmaciens, **fiches pratiques destinées aux équipes officinales, flash infos et spots radios, modules de formation destinés aux étudiants ... En 2022 nous espérons pouvoir proposer une formation en ligne, ouverte et conviviale sous forme de modules spécialisés** »* commente **Laurence Bouret, Délégué Générale de DASTRI**.

VACCINS COVID-19 (SERINGUES USAGÉES)



- J'inscris sur la grande boîte DASTRI « vaccination » pour me permettre de la distinguer plus facilement.
- Je peux déposer jusqu'à 96 seringues usagées issues de la vaccination, dans la grande boîte DASTRI.

TESTS SÉROLOGIQUES (AVEC PERFORANTS)



- J'utilise la grande boîte réservée aux seringues usagées des vaccins COVID-19.
- Seuls les autopiqueurs ou les lancettes, permettant le prélèvement sanguin, doivent être jetés dans la grande boîte DASTRI.

TESTS RHINOPHARYNGÉS (SANS PERFORANT)



Je dépose l'écouvillon, le tube vide et la cassette dans le carton DASTRI de SOL accueillant déjà grandes boîtes rapportées par votre patientèle.

LES ASTUCES DASTRI

- Utiliser une cuve de boîte sans couvercle pour y déposer temporairement vos cassettes, écouvillons et tubes vides. Une fois pleine, vide-la dans le carton puis recouvrir la boîte.
- Le flacon de vaccin vide doit être jeté dans le carton des MNV (carton marron avec la sachette bleue).

JE SUIS POINT DE COLLECTE DASTRI



Une fois la grande boîte remplie, je la dépose dans un carton de SOL accueillant déjà d'autres boîtes rapportées par votre patientèle.

Les cassettes, écouvillons et tubes vides (une fois le test réalisé), doivent être jetés directement dans un carton de SOL accueillant déjà d'autres boîtes rapportées par votre patientèle.

JE NE SUIS PAS POINT DE COLLECTE DASTRI



Je rapporte les boîtes fermées définitivement et les cassettes usagées (mises au préalable dans un sac plastique) dans un point de collecte DASTRI.

www.dastri.fr/nous-collectons

JE CLIQUE

RAPPEL / LES DAS* ET EPI*



À enfermer dans un sac plastique pour ordures ménagères et à consacrer 2€60 avant de les jeter dans la poubelle.

DAS* Déchets d'Activité de Soins
EPI* Équipement de Protection Individuelle

JE CLIQUE

CONTACTEZ-NOUS
WWW.DASTRI.FR
f | t | in

S'informer pour bien trier les DASRI

Le site internet DASTRI www.dastri.fr est utile aux pharmaciens. Ils sont **11% de plus** que l'an passé à le consulter pour obtenir des informations sur la distribution et la collecte des boîtes DASTRI. Ce canal d'information est cité par près de **3 pharmaciens sur 4 (73%)**.

COMMANDER DES BOÎTES À AIGUILLES



OÙ RAPPORTER MA BOÎTE À AIGUILLES ?



POMPES à insuline OMNIPOD®



JE M'INFORME

(1) Pour maladies infectieuses transmissibles

(2) 59 des 609 interviews (toutes dans les DOM-TOM) ont été réalisées par l'équipe en charge du dispositif au sein de DASTRI par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées à partir 11 mai 2021.

550 des 609 interviews ont été réalisées par l'IFOP par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées du 20 septembre au 4 octobre 2021.

(3) Loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)

À propos de DASTRI

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, à la croisée d'enjeux environnementaux et sanitaires, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets de soins perforants qu'ils produisent à leur domicile et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur l'ensemble du réseau officinal soit près de 20 978 pharmacies pour la distribution gratuite de boîtes à aiguilles dans l'hexagone et en outre-mer et sur un réseau très dense de plus de 20 000 points de collecte en apport volontaire. A vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Plus d'informations : www.dastri.fr

Contact presse

Tina Meunier – 01 58 65 01 21 – tmeunier@hopscotch.fr

Laurence Bouret - 06 24 56 04 82 - laurence.bouret@dastri.fr

Pressroom : visuels en téléchargement sur <https://www.dastri.fr/espace-presse/>